



COMITÉ D'HYGIENE , DE SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

NOTE DE SYNTHÈSE

Réunion du CHSCT du 07 décembre 2020

Le sept décembre deux mille vingt, à quatorze heures, le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail de PLUVIGNER s'est réuni à la mairie de PLUVIGNER sous la présidence de Madame Diane HINGRAY, Maire de PLUVIGNER.

ETAIENT PRESENTS :

En qualité de représentants des élus :

Diane HINGRAY,
Sylvie OLLIVIER,
Fabien LE PALLEC,
Aurélie RIO,
Luiguy AJAX,

En qualité de représentants du personnel :

Catherine BATON,
Laëtitia BEMELMANS
Murielle JEGAT,
Jérôme LE GARFF,
Marie-Anne RUELLOUX,

Marie-Anne LE DOUSSAL,
Mélanie LE BIHAN,
Anne-Sophie QUINTIN

Assistaient également à la réunion :

Bonaventure MENEUX, directeur général des services,
Docteur Maude AUFFRET, médecin de prévention (CDG 56)

Yann LE GALLIC, Responsable Ressources Humaines,
Jérôme LE MEUR, Directeur des services techniques,

Présentation de l'ordre du jour.

Information :

Suite au départ de Valérie BUREAU de la collectivité le 9 novembre dernier, un poste de représentant du personnel suppléant devient vacant.

Fabien LE PALLEC demande aux représentants du personnel de trouver un candidat pour le poste de suppléant. Un agent des services techniques serait apprécié.

Approbation du compte rendu du CHSCT du 07 mai 2020

Avis du CHSCT :

Collège Agents : *avis favorable à l'unanimité*

Collège élus : *avis favorable à l'unanimité*

1. Présentation des accidents de service

Services Techniques (Espaces Verts)

Date : Le lundi 11 mai 2020

Heure : 10h00

Horaires de travail le jour de l'accident : 08h15-12h15 et 13h30-17h30

Lieu : Place du Marché

Circonstances : A la demande du collègue électricien, l'agent s'est déplacé pour participer à l'enlèvement d'un candélabre couché par un accident durant le week-end. Un collègue a placé la tête du candélabre dans la benne du camion et l'agent a pris le pied qui a glissé contre la ridelle du camion.

Equipements de protection individuelle portés : gants en cuir

Premiers soins : Urgences (CHBA-Le Pratel)

Nombre de jours d'arrêt : 9 jours

du 11 mai 2020 au 19 mai 2020.
(soins du 19 mai 2020 au 30 juin 2020)

Hygiène des locaux

Date : Le mardi 23 juin 2020

Heure : 07h30

Horaire de travail le jour de l'accident : 07h00-9h00 et 12h00-19h00

Lieu : Ecole Joseph Rollo primaire

Circonstances : En voulant récupérer une lavette sur une étagère, l'agent a glissé sur une flaque de produit nettoyant. Lors de la glissade l'agent a réalisé le grand écart.

Equipements de protection individuelle portés : néant

Premiers soins : médecin traitant.

Nombre de jours d'arrêt : 24 jours du 23 juin 2020 au 16 juillet 2020.

Madame LE DOUSSAL signale qu'un rappel des consignes a été réalisé notamment pour un nettoyage immédiat après le renversement sur le sol. L'achat de chaussures de sécurité sous forme de baskets est prévu, des devis sont demandés.

Accueil de Loisirs

Date : Le jeudi 23 juillet 2020

Heure : 21h40

Horaire de travail le jour de l'accident : 8h45-17h45 et 19h00-22h00

Lieu : complexe du Goh Lanno (terrain stabilisé)

Circonstances : Au cours d'une soirée organisée pour les ados, l'agent animait une activité auprès d'un groupe d'enfants. Lors d'une course sur le terrain stabilisé, l'animateur a posé le pied sur la bordure qui entoure le terrain stabilisé est tombé au sol.

Equipements de protection individuelle portés : néant

Premiers soins : Urgences

Nombre de jours d'arrêt : 9 jours (jusqu'au 31 juillet date de fin de contrat)

Reconnaissance par la CPAM du caractère professionnel du sinistre (courrier du 21/09/20)

L'arrêt initial indiquait une indisponibilité du 22 juillet 2020 au 04 septembre 2020.

Fabien LE PALLEC demande si l'éclairage était suffisant. Mme JEGAT répond par l'affirmative et indique qu'il s'agit plus d'un manque d'attention.

Services Techniques (espaces verts)

Date : Le mercredi 29 juillet 2020

Heure : 15h30

Horaire de travail le jour de l'accident : 08h00-12h00 et 13h30-17h30

Lieu : Koz Castel à Bieuzy-Lanvaux

Circonstances : Suite une opération de nettoyage durant l'après-midi sur un talus en pente avec une débrousailluse thermique à main, l'agent a commencé à ressentir des douleurs au genou gauche en fin de journée.

Equipements de protection individuelle portés : casque anti bruit avec visière + chaussures

Premiers soins : médecin traitant.

Nombre de jours d'arrêt : 3 mois et 07 jours

du 31 juillet 2020 au 17 août 2020

(Soins du 18 août au 31 août)

du 01 septembre 2020 au 20 novembre 2020

(soins du 21 novembre 2020 au 31 décembre 2020)

Jérôme LE MEUR indique que l'agent a réalisé une mission qui n'était pas demandée. Mme le Maire propose qu'un accueil personnalisé, par le responsable hiérarchique, soit mis en place pour les nouveaux agents découvrant une activité. Fabien LE PALLEC rappelle l'importance de donner des consignes précises sur les missions à réaliser.

Services Techniques (espaces verts)

Date : Le lundi 17 août 2020 :

Heure : 9h45

Horaire de travail le jour de l'accident : 08h00-12h00 et 13h30-17h30.

Lieu : Rue de Floranges à Bieuzy-Lanvaux

Circonstances : En voulant récupérer des gants dans le camion benne pour effectuer un désherbage manuel, l'agent a refermé le coffre de la benne sur son doigt.

Equipements de protection individuelle portés : néant

Premiers soins : Urgences (Vannes).

Nombre de jours d'arrêt : 1 mois et 11 jours

du 17 août au 27 septembre 2020

(Soins du 28 septembre 2020 au 28 février 2021)

Services Techniques (Voirie-Bâtiment-cimetière)

Date : Le lundi 07 septembre 2020

Heure : 11h00

Horaire de travail le jour de l'accident : 08h00-12h00 et 13h30-17h30.

Lieu : salle de sports du Goh Lanno

Circonstances : l'agent était occupé à ranger les tables et les chaises dans une remorque avec 3 autres agents. Au moment de pousser le chariot de tables sur les rampes d'accès de la remorque, l'agent a ressenti une douleur au niveau du dos.

Equipements de protection individuelle portés : néant

Premiers soins : médecin traitant.

Nombre de jours d'arrêt : 12 jours

du 09 septembre 2020 au 20 septembre 2020

(Soins du 21 septembre 2020 au 31 octobre 2020)

Il est nécessaire de rappeler aux agents chargés de la manipulation des tables et de chaises l'importance de travailler en binôme pour limiter les efforts à fournir. Fabien LE PALLEC demande s'il est possible d'adapter un treuil électrique sur la remorque pour faciliter son chargement avec les rampes. Jérôme LE MEUR répond que la solution est envisageable.

Hygiène des locaux

Date : Le samedi 19 septembre 2020 :

Heure : 11h50

Horaire de travail le jour de l'accident : 8h00-12h00

Lieu : Complexe sportif du Goh Lanno (salle Bernard Ulvoas)

Circonstances : L'agent traversait la salle Bernard Ulvoas afin de se rendre au local entretien pour ranger son matériel. Un entraînement de hockey en salle s'y déroulait. : lors d'un tir, un palet a percuté la cheville droite de l'agent.

Equipements de protection individuelle portés : néant

Premiers soins : Une crème traitant les hématomes ainsi qu'une poche de froid ont été immédiatement appliquées sur la cheville et la responsable de la division Hygiène des locaux a été prévenue.

L'agent a mis au repos sa cheville pendant le week-end. Le lundi n'allant pas mieux, une déclaration a été faite auprès du service Ressources Humaines et l'agent s'est rendu à l'hôpital.

Nombre de jours d'arrêt : 2 mois 11 jours du 19 septembre 2020 au 29 novembre 2020

Depuis, la porte a été installée. Les rambardes ne sont pas installées par l'association pour les entraînements. Le risque de blessures existe toujours pour les parents accompagnateurs et pour les enfants rejoignant la salle de gym à l'étage et passant derrière le but de rink hockey. L'entraînement des ados pose problème à cause de leur puissance de frappe. Aujourd'hui, l'association n'est pas disposée à installer les rambardes (3/4 h d'installation) en dehors des matchs officiels.

Services Techniques (Voirie-Bâtiment-cimetière)

Date : Le mardi 27 octobre 2020 :

Heure : 11h45

Horaire de travail le jour de l'accident : 08h00-12h00 et 13h30-17h30

Lieu : cimetière de Pluvigner

Circonstances : Lors d'une opération de déchargement de caveaux, l'agent a voulu réaligner un caveau posé au sol avec une barre à mine et a ressenti une douleur au genou de sa jambe d'appui.

Equipements de protection individuelle portés : néant

Premiers soins : médecin traitant.

Nombre de jours d'arrêt : 4 mois et 11 jours du 27 octobre au 07 mars 2021

Le CHSCT constate l'augmentation importante des accidents de service pour l'année 2020. Jérôme LE MEUR souligne que le manque d'effectif en espaces verts a pu entraîner une fatigue et une augmentation des risques d'accident notamment à cause d'une baisse d'attention.

Le Dr AUFFRET précise que les accidents de service peuvent être causés par les nouvelles organisations (ex : les nouveaux protocoles d'entretien des locaux avec la désinfection), le port du masque qui peut gêner la visibilité et l'arrêt des activités sportives des agents pouvant entraîner une dégradation de leur santé physique.

Le Dr AUFFRET propose de mener une étude avec des collectivités de taille identique pour comparer l'évolution du nombre d'accidents de service pour l'année 2020.

2. Point sur les remarques des registres de santé et de sécurité au travail

Services Techniques -espaces verts

17 juin 2020 :

« Après avoir chargé le sable dans le camion, un agent a voulu refermer la ridelle mais n'a pas vu que son collègue avait sa main dessus ».

Multi-Accueil

09 juillet 2020 :

« En lingerie, l'agent a voulu nettoyer une toile d'araignée en hauteur. Elle est montée sur un marche pied (2 marches) et quand elle a voulu redescendre, elle a raté les marches et est tombée. Elle s'est faite mal au poignet droit. C'est une gêne légèrement douloureuse. »

Multi-Accueil

26 octobre 2020 :

« En prenant la bouilloire électrique filaire pour cuisiner, l'agent s'est renversé de l'eau bouillante sur la main car le fil était trop court. »

La bouilloire électrique du multi-accueil étant en panne, l'agent a ramené une bouilloire personnelle. Depuis, une nouvelle bouilloire a été achetée. Concernant la vérification des trousse de secours du multi-accueil, le CHSCT propose de le transférer à l'organisme intervenant déjà pour la collectivité.

Multi-Accueil

23 novembre 2020 :

« Peu après son arrivée, un agent s'est baissé pour ramasser au sol une feuille de transmission et a ressenti une douleur au niveau des lombaires en se redressant. La douleur se déplaçant le long de la jambe droite en fin de matinée. »

Hygiène des locaux - Complexe du Goh Lanno

24 novembre 2020 :

« Lors du rangement de l'atelier au complexe du Goh Lanno, l'agent a heurté l'angle d'une vitre posée à la verticale avec son genou droit, sur la rotule."

Depuis, l'atelier a été intégralement rangé.

Multi-Accueil

27 novembre 2020 :

« A 17h30, en sortant de la chambre en portant un transat avec un enfant, l'agent a eu une douleur dans la cuisse (châtaigne + nerf qui tire jusqu'à la jambe). »

Afin d'éviter de porter le transat avec un enfant, il est proposé d'installer des roulettes ou une sangle pour ensuite le tirer plus facilement en limitant les contraintes au niveau du dos.

3. Plan de continuité d'activité pendant le COVID-19

Le plan de continuité d'activité reprend pour l'essentiel le plan de reprise d'activité présenté au CHCST le 07 mai dernier. Il a été mis à jour pour intégrer les nouvelles mesures prévues par les responsables de services et de divisions.

Avis du CHSCT :

Collège Agents : avis favorable à l'unanimité

Collège élus : avis favorable à l'unanimité

4. Point sur les mesures prises pour respecter le plan Vigipirate pouvant impacter le travail des agents

Les représentants du personnel demandent si le passage du plan Vigipirate au niveau « urgence attentat » va entraîner des modifications des conditions de travail des agents de la collectivité.

Au niveau des écoles, les portes sont fermées à clés avec un agent à proximité pour gérer les entrées.

A la salle Le Borgne, un agent se place à l'entrée pour ouvrir les portes et gère les sorties en appelant les enfants à l'aide d'un talkie-walkie.

Au restaurant scolaire, 2 entrées (coté parking de la salle Le Borgne) ne sont pas visibles depuis l'intérieur. Après avoir évoqué l'installation d'un digicode, le CHSCT propose finalement de donner des clés aux accompagnateurs pour sécuriser le bâtiment.

5. Echanges sur le manque d'éclairage sur le parking de la salle Le Borgne

Les représentants du personnel soulignent que les parents sortant du Multi-Accueil trouvent dangereux l'accès de nuit au parking. De même, il y a également un problème avec les plots lumineux de la terrasse de la salle Le Borgne.

Jérôme LE MEUR précise que l'entreprise qui a installé l'ombrière doit également s'occuper également de l'éclairage (délai prévu pour février 2021).

Concernant l'éclairage au sol de la terrasse, l'ancienneté des pièces rend difficile le remplacement. Il est envisagé d'installer un éclairage en hauteur sous le plafond. Une visite est prévue pour étudier les possibilités techniques avec le fournisseur.

Point sur l'état d'avancement de la réorganisation de l'accueil de la mairie :
Suite à l'épidémie du COVID-19, des parois vitrées ont été intégrées au projet.
Vous trouverez ci-joint les plans.

Situation liée à l'absence prolongée de l'assistante de prévention :
Il est rappelé que si l'assistante de prévention propose et coordonne des actions pour améliorer la santé et la sécurité des agents, il revient aux responsables de services d'assurer un suivi régulier et qu'ils ont également la possibilité de mettre en place des mesures de prévention.

Point sur l'avancement du pôle culturel :
Jérôme LE MEUR précise qu'un permis a été déposé au service urbanisme. Le projet a pris un peu de retard avec la signature pour l'acquisition de la maison à démolir.
Il reste encore une harmonisation entre le maître d'œuvre et le SDISS sur la sécurité incendie. Une réunion est prévue pour le mois de janvier avec le service concerné.
Les travaux devraient durer 18 mois. La livraison du bâtiment est envisagée pour janvier 2023.

Diane HINGRAY
Présidente du CHSCT



Catherine BATON
Secrétaire

